

Enquête sur les corbeaux freux (*corvus frugilegus*) nicheurs en Ile-et-Vilaine (saison 2000-2002)

Guy-Luc Choquené

Une enquête nationale sur les corbeaux freux nicheurs, coordonnée par le GONm, a eu lieu au cours de la saison de reproduction 2000 après une expérimentation au printemps 1999. La section 35 de Bretagne Vivante a pris en charge cette enquête pour le département.

1. Le protocole d'enquête

Chaque groupe pouvait choisir entre deux modalités :

- Recensement par échantillonnage: sur chaque carte IGN au 1/50 000^e, seule la carte Nord-Ouest au 1/25 000^e est recensée.
- Recensement exhaustif : l'ensemble de chaque carte IGN au 1/50 000^e devait être couvert.

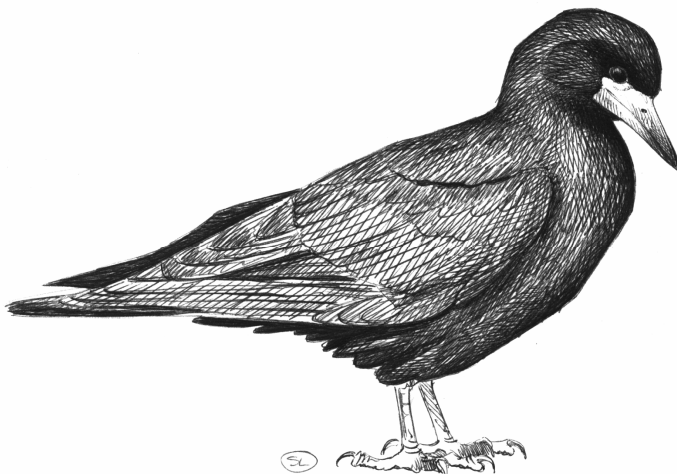
Deux sorties devaient être effectuées. La première, en janvier ou février, devait servir à repérer les traces des colonies de l'année précédente, et la seconde dont le protocole prévoyait qu'elle ait lieu entre mi-mars et le 10 avril pour la Normandie, permettrait le recensement proprement dit des colonies et des nids. (Était considéré comme colonie, tout groupe de nids situé à 100 mètres au moins d'un autre groupe de nids. La distinction entre nid occupé et nid non occupé n'avait pas à être faite.)

Toujours d'après le protocole, chaque colonie devait être précisément localisée sur la carte IGN. Le nombre de nids devait être compté, si possible en notant l'essence d'arbre qui supportait les nids.

Au niveau de l'Ile-et-Vilaine, l'espèce y étant un nicheur localisé et peu commun, un recensement le plus exhaustif possible a été décidé. Les colonies connues ont donc été réparties entre les observateurs, une attention particulière étant par ailleurs demandée concernant le repérage de groupe d'individus dans des zones où aucune colonie n'était connue.

La période de recensement fixée entre mi-mars et le 10 avril pour la Normandie, a été considérée comme transposable au département.

Les colonies découvertes postérieurement à l'enquête, en 2001 et 2002 ont été intégrées à la présente synthèse.



2. Résultats

Les colonies suivantes ont été recensées :

Bilan général du recensement "Corbeaux freux"

Colonie n°	Commune/Lieu-dit	Dates de recensement	Type de milieu	Nombre de nids	Espèces d'arbres
1	Cesson-Sévigné / Parc de la Monniais	24/03 10/04	Par urbain	25	Pins Chênes
2	Cesson-Sévigné / Château de Vaux	23/03 09/04	Petit Bois	7	
3	Piré-sur-Seiche / Château	24/03	Bois	93	Chênes
4	Piré-sur-Seiche / Bois de Launay	24/03	Jeune futaie	53	Chênes
5	Essé / Bois de la Pilière	24/03	Jeune futaie	51	Chênes
6	Janzé / Bois de la Jaroussaye	24/03	Haute futaie	44	Chateigniers
7	Janzé / La Poulinière	24/03		30	
8	Mordelles / Château de la Haichois	19/03	Parc privé	30	Pin de Monterey agé
9	Bruz	signalée en 03 22/07	Bois	11	Peupliers
10	Chartres / La Croix aux Potiers	24/03		20	
11	Noyal-Châtillon / Coquelande	24/03		65	
12	Cesson-Sévigné / Le Verger	26/03 09/04	Bois	62	Chênes
13	Luitré / Bois Le Houx	15/04/2001	Bois	60	
14	Pacé / Bois de Champagne	31/03/2001	Bois	19	
15	Pacé Sud	03/2002	Haie	12	Peupliers

Les colonies 13, 14 et 15 ont été découvertes postérieurement à l'enquête.

3. Analyse

Durant l'enquête, 12 colonies ont été répertoriées sur le département, pour un total de 491 nids. Trois autres colonies découvertes en 2001 et 2002 représentent 91 nids. Soit 582 nids pour le département en intégrant les données 2001 et 2002.

La colonie la plus importante compte 93 nids sur la commune de Piré-sur-Seiche. La plus petite regroupe 7 nids sur la commune de Cesson-Sévigné. Il est à noter que cette colonie a fait l'objet de destructions systématiques les années précédentes, alors que la population comptait plusieurs dizaines de nids.

La taille des colonies s'avère très disparate. La moyenne s'établit à 38,8 nids.

Le milieu de prédilection pour l'installation des nids semble être les petits bois de Chênes, bien que diverses essences soient également utilisées, telles que Chateigniers, Pins et Peupliers.

La localisation géographique de l'ensemble des colonies est très circonscrite et se répartie en 3 zones (cf. annexe 1) :

- la région de Rennes, au Sud et à l'Ouest avec 7 colonies et 251 nids,
- la région de Janzé / Piré-sur-Seiche avec 5 colonies et 271 nids,
- la région de Luitré avec 1 colonie de 60 nids.

4. Commentaires

Au plan historique, les données quantitatives et précises sur le département font défaut.

Dans les années 1970, alors que le Corbeau freux semblait avoir montré depuis près d'un siècle une certaine tendance à l'expansion en Europe, les effectifs avaient très sensiblement chuté en Bretagne. Ainsi, au niveau régional, l'espèce est donnée peu répandue avec une distribution très irrégulière (GUERMEUR Y. et MONNAT J.Y 1980). Les effectifs sont de l'ordre de 1 500 nids dont 700 dans le seul Léon.

Dix ans plus tard, lors de l'enquête 1980-1985, la population bretonne est estimée à plus de 2 000 couples dont 1 400 à 1 700 pour le département de la Loire-atlantique (GOB 1997). La population en Ile-et-Vilaine se résume à moins de 10 colonies qui se maintiennent depuis une quinzaine d'années dans "cet état apparemment précaire" (SEPNB 1993).

Les effectifs recensés lors de la présente enquête s'avèrent donc significatifs et approchent la population totale de la Bretagne administrative telle que connue dans les années 1980.

Une progression des effectifs paraît pouvoir être confirmée, par la multiplication des colonies (15 colonies), mais certainement également par la taille des colonies.

Il semblerait que la population s'accroisse de manière concentrique à partir des colonies les plus anciennes. L'expérience a d'ailleurs montré que la destruction d'une colonie pouvait avoir pour conséquence l'éparpillement des adultes qui se réinstallent à peu de distance en colonies satellites.

Ainsi, des interventions non contrôlées en 1996 sur la corbeautière du parc du château de Vaux/Cesson-Sévigné ont entraîné un éclatement en 3 corbeautières (P. Clergeau, comm. pers.).

Par contre, la corbeautière de Sougéal, au nord du département a disparu à la suite de l'abattage des arbres (40 nids en 1992). Elle ne semble pas s'être réinstallée dans le département. Il est possible qu'elle se soit rapprochée des populations de la Manche.

Enfin, il est possible que des colonies, même de taille importante, aient échappé aux observateurs comme en témoigne la découverte en 2001 de l'importante corbeautière de Luitré. A cet égard, les régions de Fougères et de Redon ont été peu prospectées.

5. Conclusion

Malgré cette augmentation significative des effectifs, la population des Corbeaux freux rapportée à l'échelle du département demeure faible et sans commune mesure avec celles de certains départements du nord de la France qui dépassent 4 000 couples. Précisons cependant que des petites colonies passent certainement encore à travers les recensements. En effet, nous notons la présence d'oiseaux adultes toute l'année en divers points du département : nord, Rance, marais de Dol, bocage autours de Combourg...

Les prises de décisions relatives à des limitations de l'espèce pour réduire les nuisances éventuelles sur les cultures doivent être éclairées par la connaissance du statut réel du Corbeau freux dans le département. Il importe par ailleurs de garder à l'esprit que toute intervention directe sur les colonies peut avoir un effet exactement inverse aux objectifs de limitation poursuivis.

Liste des observateurs

D. Bellier, J.L. Chateignier, G.L. Choquené, B. Helsens, C. Houalet, R. Jagorel, S. Le Huitouze, P. Le Mao, S. Leparoux, C. Marcellin.

Bibliographie

- GOB. (1997). *Les oiseaux nicheurs de Bretagne 1980-1985*. 244.
- GUERMEUR Y. & MONNAT J.Y. (1980) *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. SEPNB - Ar Vran : 191-193.
- SEPNB - Ar Vran. (1993). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Ille-et-Vilaine*. 157.

Guy-Luc CHOQUENÉ
guy-luc.choquene@wanadoo.fr